

Pesticides dans l'air en Midi-Pyrénées

L'ORAMIP ([Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées](#)) a mené une étude afin de surveiller la présence de composés phytosanitaires dans l'air ambiant ([pour télécharger les résultats de l'étude, suivez ce lien](#)).

A l'heure actuelle, les produits phytosanitaires dans l'air ambiant ne font l'objet d'aucune réglementation de la part des autorités françaises ou européennes. C'est pourquoi, l'ORAMIP a souhaité réaliser une étude de l'air ambiant afin d'établir un état des lieux de la contamination de l'air par les produits phytosanitaires.

La campagne d'évaluation a eu lieu de juin 2012 à octobre 2012, sur la commune de Douelle qui se situe au cœur du bassin agricole lotois. L'étude a porté sur la présence éventuelle de phytosanitaires en phases gazeuse et particulaire (très fines particules inférieures à 10 microns : pm10). Au total, une quinzaine d'échantillons hebdomadaires ont été collectés.

Une trentaine de molécules de la famille des fongicides, herbicides et insecticides ont été recherchées. Ces dernières ont été sélectionnées au regard des pratiques agricoles locales. A ces composés est venu s'ajouter deux types de molécules insecticides, à savoir, le lindane et l'endosulfan. En France, ces substances chimiques ne sont plus utilisées à des fins agricoles, toutefois, elles ont été identifiées comme persistantes dans l'air ambiant au niveau national et européen.

Résultats de cette étude

Sur les trente molécules recherchées, dix ont été mises en évidence : cinq fongicides (chlorotalonil, cymoxanil, fluazinam, krésoxim-méthyl, spiroxamine), trois insecticides (chlorpyrifos-éthyl, endosulfan bêta, lindane) et deux herbicides (pendiméthaline, s-métolachlore).

Dans l'ensemble des échantillons prélevés, le fongicide cymoxanil est systématiquement détecté à des concentrations hebdomadaires élevées. L'ORAMIP constate qu'il persiste dans l'air ambiant même au-delà des périodes de traitements effectuées sur les vignes. Le fluazinam et le chlorotalonil (fongicides) ont été détectés plusieurs fois, alors qu'ils n'ont pas été utilisés dans les traitements de la commune. En revanche, deux fongicides (folpel et tébuconazole) fréquemment appliqués lors de l'étude n'ont pas été détectés.

En ce qui concerne les insecticides, trois molécules ont été retrouvées dans les échantillons. La détection du chlorpyrifos-éthyl correspond aux périodes d'application sur les vignes du secteur. Quant à l'endosulfan, interdit depuis 2007, il a été détecté une fois à une concentration relativement importante. Le lindane a également été relevé dans 50% des cas.

De manière plus globale, la concentration totale en phytosanitaires est plus importante au début de la période de mesure. Les concentrations mesurées ne sont pas forcément corrélées aux traitements des cultures les plus proches, mais représentatives d'une région géographique et de pratiques agricoles. Enfin, cette étude aura permis de montrer la persistance au cours du temps de certaines molécules comme le lindane.

Afin de compléter les données mesurées lors de cette étude, des prélèvements complémentaires seront réalisés au cours de l'été 2013, durant la période des traitements.